



**ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 13 MARS 2010 – CHATEAU CHINON**

A RETOURNER IMPERATIVEMENT pour le 20 FEVRIER 2010

Je soussigné(e) Président(e) de la Ligue ou du Comité de Bourgogne de

Assistera

N'assistera pas

à l'Assemblée Générale du C.R.O.S. de Bourgogne du 13 mars 2010, qui aura lieu salle Louise Michel à CHATEAU CHINON.

Se fera représenter par :

M.

Fonction occupée au sein du Comité de Direction de la Ligue ou du Comité Régional de Bourgogne

.....

à qui il donne pouvoir (faire précéder la signature de la mention « BON POUR POUVOIR »)

Signature du Président et Cachet de la Ligue
ou du Comité régional,

PS : - Conformément aux statuts (art. 5) « *chaque membre dispose à l'Assemblée Générale d'une voix* »
- Le vote par correspondance ou par procuration n'est pas admis

Participera au repas qui suivra et joint à cet effet un chèque de **23 €**.

(Offert aux membres du Comité de Direction du C.R.O.S.)

Seuls les repas payés seront considérés comme retenus – Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement.

(Membres du Comité de Direction du C.R.O.S.) Souhaite profiter du déplacement groupé au départ du C.R.E.P.S. de Bourgogne Dijon à **6h00** (implique la participation au déjeuner).